
AMOES

Performance énergétique et confort thermique : concevoir un bâtiment performant

Participants :

- Inter-Entreprise:

minimum 3

maximum 10

- Intra-entreprise :

sur devis

Formation:

Non diplômante

Durée :

1,5 Jours

Prérequis :

aucun

Public visé :

- Chargé d'opérations

- Concepteur de projet

- Architecte

Droit de publication :

Toute utilisation ou reproduction intégrale ou partielle du présent document sans le consentement de la société AMOES est illicite. Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les dispositions des articles L.335-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle et, de manière générale, une atteinte aux droits de la société AMOES.

Sommaire

1. Objectifs de la formation
2. Programme
3. Intervenant
4. Supports fournis
5. Date et Horaires
6. Coût et formalité de paiement

1 | Objectifs de la formation

L'objectif est d'aborder les questions de performance énergétique et de confort thermique en croisant les approches physiques, techniques, et réglementaires. Cette formation s'adresse aussi bien aux maîtres d'ouvrages qu'aux maîtres d'œuvre, avec un niveau de technicité pouvant être adapté en fonction du public.

2 | Programme

- **La thermique d'hiver, besoins et consommations**
 - Conception de l'enveloppe
 - Échanges thermiques, bilan thermique,
 - Conception architecturale : compacité, orientations, organisation
 - Approche technique de l'enveloppe
 - grandeurs physiques
 - performance des parois opaques et vitrées, isolation, ponts thermiques
 - étanchéité à l'air
 - Gestion des apports solaires, ventilation naturelle, protections solaires
 - Systèmes, équipements
 - Chauffage
 - ECS
 - Ventilation
 - Éclairage
 - Autres postes de consommation
 - Production ENR
 - L'énergie dans la réglementation
 - Historique et perspectives, applicabilités
 - RT2012, RE2020
 - RT existant
 - Décret tertiaire
 - Décret BACS
 - L'énergie dans la réglementation
 - Commissionnement
 - IPMVP
- **Confort thermique estival**
 - Approche physique
 - Confort d'été dans la réglementation
 - Conception d'un bâtiment confortable
 - Inertie
 - Apports solaires
 - Ventilation naturelle

3|Intervenant

- La session pourra être assurée par l'un.e de nos 4 formatrices ou formateurs spécialistes de ces thématiques :
 - Aurélie Lecointre, certifiée CEPH et CBCP, accompagnatrice BDF
 - Marine Querné, accompagnatrice BDF et QDF, en charge du pilotage des tests RE2020 chez Amoès
 - Lauriane Montaud, spécialiste STD et SED
 - Julien Staal, référent BBCA et Effinergie, en charge du développement de l'offre de formation
- Nos 4 formatrices et formateur ont une large expérience en maîtrise d'œuvre environnementale aussi bien qu'en AMO, de la phase programmation à la phase exploitation

4| Supports fournis

La formation comprend la fourniture du support de formation

Ces supports sont la propriété de la société AMOES et seuls les participants à la prestation y auront accès.

5 |Horaires et Dates



6 | Coût et formalité de paiement

Paiement par virement

15 jours avant le début de la formation

